

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 1 mai 2017, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2017
05-136:

Ouverture de la séance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-137:

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes
B) Adoption du rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2016.
8. A) Adoption du rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle
B) Résolution pour le regroupement des offices municipaux d'habitation (OMH)
9. Nomination du maire suppléant
10. A) Dépôt du registre concernant l'adoption du règlement 347-2017 décrétant des travaux d'aqueduc, de même que des travaux de voirie et des travaux connexes, comportant une dépense et un emprunt de 2 878 200.68 \$, remboursable en 20 ans et assumés en partie par la municipalité de lac-aux-sables en vertu d'une entente intermunicipale.
B) Soumissions reçues pour les travaux du règlement 347-2017.
C) Autorisation de paiement pour l'achat de terrain concernant le règlement 347-2017.
D) Autorisation de signature pour la traverse de conduite avec le CN
11. Fondation MIRA/demande d'autorisation pour la tenue d'une collecte sur la voie publique.
12. Réponse à la résolution de la Municipalité du Lac-Aux-Sables.
13. A) PG formation Élection 2017, Perfas
B) Directeur général des élections-Activités de formation élection 2017
C) Réseau Biblio/Assemblée annuelle 2017.
14. Prix pour la levée de conteneurs à chargement avant.
15. Embauche des étudiants pour les emplois d'été.
16. Offre de service pour les aménagements paysagers de la municipalité.
17. Embauche d'une agence de sécurité pour la surveillance de la municipalité et lors des événements spéciaux, patrouille pour l'été et le Festival des Lacs et Forêts.
18. Demandes :
A) Promotion Ste-Thècle/Aide financière pour le festival de la MRC de Mékinac

- B) Grand Bazar du Printemps
 - C) APHA
19. Achat de matériel pour les premiers répondants
 20. Annulation de factures impayées (personnes déménagées sans laisser d'adresse) et les contraventions envoyées à la Ville de Saint-Tite.
 21. Appui à l'agrandissement de la Villa des Lacs.
 22. Travaux de la voirie
 - A) Demande d'aide financière à Julie Boulet/Chemin Saint-Thomas
 - B) Autres travaux de voirie à déterminer
 - C) Offre pour pavage d'asphalte
 - D) Offre de Marcel Guimond pour calcium (abat-poussière)
 - E) Demande d'aide pour les baux de villégiatures
 23. URLS demande de modification de la vitesse face à l'école Masson.
 24. Avis de motion pour effectuer des travaux sur la route 352 et un emprunt de 151 054 \$
 25. Demande de soumission pour changer les fenêtres de l'Hôtel de Ville sur SEAO
 26. Période de questions de l'assistance
 27. Affaires nouvelles:
 28. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-138:

Adoption du procès-verbal des séances du mois d'avril 2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance d'avril 2017

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte Contre les Changements Climatiques du Québec

Le MDDELCCCQ nous informe qu'il a bien reçu la demande d'autorisation pour le dossier de Monsieur Gaudreault et qu'il procédera à l'analyse de celle-ci.

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un montant de 8 000\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention pour l'amélioration du Chemin Saint-Thomas et du Fossé de la 8^e avenue du Lac Croche Nord pour l'année 2016.

Le MTQ nous informe que la subvention 92 400\$ pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier 2017 est accordée à notre municipalité.

Ministère des Affaires Municipales et Région

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 45 013.98\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention PADEM.

Association pulmonaire du Québec

L'Association nous demande de sensibiliser la population et de prendre part à la campagne provinciale d'arrachage de l'Herbe à poux 2017.

Commission de protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie l'avis de conformité indiquant que la demande de Madame Tellier est conforme à la Loi.

La CPTAQ nous informe que la garantie et le mandat de supervision agronomique qui lui a été transmis ne répond pas aux exigences.

CNESST

La CNESST nous informe que depuis 2015 aucune réclamation n'a été demandée.

CTA Mékinac

CTA Mékinac nous invite à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra jeudi 27 avril à 13h30

Hockey mineur de Mékinac

Les Castors et les Mustangs nous remercient de notre contribution lors des championnats inter-régionaux à Mirabel et St-Gabriel de Brandon.

Jean Rousseau

Monsieur Rousseau nous offre ses services pour l'entretien des terrains et des fleurs de notre municipalité.

Madame Michelle Trépanier

Mme Trépanier nous remercie pour les fleurs que nous lui avons remises lors du décès de son mari M. Pierre-Aimé Trépanier.

Madame Béland nous remercie pour les fleurs que nous avons remises lors du décès de son mari M. Jean-Paul Béland.

Municipalité de Saint-Séverin

La Municipalité nous demande d'appuyer leur résolution 39-04-17 demandant la modification du Code municipal pour permettre aux élus d'assister à une séance extraordinaire du conseil par voie électronique.

Régie des Gestions Matières Résiduelles de la Mauricie

Le RGMRM nous informe que le versement de mars pour la redistribution compensation pour l'année 2015 pour la collecte sélective sera 6 794 \$

Robert Fer et Métaux

RFM nous informe qu'il y aura des activités d'épandage et de valorisation recyclage sur notre territoire.

Société de l'Assurance Automobile du Québec

La SAAQ nous demande d'afficher des affiches afin de sensibiliser les gens à porter un casque lors de leur promenade à vélo.

Société d'habitation du Québec

LA SHQ nous informe qu'un montant de 12 300.97\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au remboursement capitale et intérêt pour les Suites du Manoir.

Rés. 2017

05-139:

Dépôt de la correspondance d'avril 2017

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'avril 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-140:

Approbation des comptes d'avril 2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'avril 2017 au montant de 318 583.11 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Julie Bordeleau demande que lorsqu'il y aura des travaux d'excavation d'envoyer la terre chez ses parents au 1930 chemin Saint-Pierre Sud à Sainte-Thècle.

Rés. 2017

05-141:

Ministère des Transports/rapport d'utilisation des compensations visant l'entretien et

préventif des routes locales 1 et 2

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$ 92 400 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts; situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Thècle informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-142 :

Adoption du rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2016.

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié lequel annonçait que le rapport financier de la municipalité sera déposé à la séance du 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier de la municipalité a été fait par Jérôme Sansregret, CGA de la firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés au conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le maire fait lecture du résumé du rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 tel que présenté par Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés. Les revenus de fonctionnement et d'investissement se sont élevés à 3 216 358.00\$, les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les éléments de conciliations à des fins fiscales ont atteint

3 205 242.00 \$ d'où un surplus de 11 116.00 \$ pour l'année 2016. Le surplus accumulé au 31 décembre 2016 est donc de 169 916.00\$ \$ et un fonds réservé de 115 417.00\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-143 :

Adoption du rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Marcel Lefebvre donne lecture des états financiers de l'office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve les états financiers 2015 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle tels qu'ils ont été présentés par Désaulniers, Gélinas & Lanouette, s.e.n.c.r.l., comptables agréés. Les revenus totalisent 81 722 \$ tandis que les dépenses s'élèvent à 117 351 \$ d'où un déficit total de 35 629 \$. La Société d'Habitation du Québec rembourse 90% de ce montant, ce qui représente une somme de 32 066 \$, et la Municipalité de Sainte-Thècle, le solde de 10%, soit 3 563 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-144 :

Nomination sur le comité de transition et de concertation du regroupement des OMH

ATTENDU QUE l'adoption de la loi 83 concernant le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH);

ATTENDU QUE l'échéance prévue pour les regroupements des Offices municipaux d'habitation est juin 2017;

ATTENDU QUE le processus de regroupement prévoit plusieurs activités normalisées, sous la supervision de la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle compte 20 logements de type HPR;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Nomme M. Alain Vallée, maire de la municipalité de Sainte-Thècle, sur le Comité de transition et de concertation avec pour mandat d'amorcer le processus de planification dudit regroupement.
- M. Alain Vallée, par la présente résolution, est autorisé à signer tous documents jugés nécessaires au processus de regroupement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-145 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel-Bédard, conseillère au siège numéro 2,

- a) mairesse suppléante pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-146 : Dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 347-2017 décrétant des travaux d'aqueduc, de même que des travaux de voirie et des travaux connexes, comportant une dépense et un emprunt de 2 878 200.68 \$, remboursable en 20 ans et assumés en partie par la municipalité de lac-aux-sables en vertu d'une entente intermunicipale.

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil accepte le dépôt de la procédure d'enregistrement pour le règlement 347-2017 par laquelle aucune signature a été obtenue pour la tenue d'un référendum donc le règlement 347-2017 est approuvé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-147 : Soumissions reçues pour les travaux du règlement 347-2017

CONSIDÉRANT que une demande des soumissions ont été publiés sur le site électronique SEAO et sur le journal l'Hebdo de la Mauricie pour les travaux stipulés au règlement 347-2017;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour les travaux d'aqueduc de même que des travaux de voirie et des travaux connexes, sur le chemin Saint-Pierre Nord, Carré Cloutier et une partie par la municipalité de lac-aux-sables soit le secteur Hervey-Jonction :

<u>André Bouvet Ltée (Bécancour)</u> _____	<u>2 542 592.94 \$</u>
<u>Construction et pavage Boisvert (St-Étienne-des-Grès)</u>	<u>3 220 839.69 \$</u>
<u>Excavation Loiselle Inc. (Salaberry-de-Valleyfield)</u>	<u>3 498 193.20 \$</u>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la

soumissions la plus basses soit celle de André Bouvet Ltée au montant de 2 52 592.94 \$ pour les travaux d'aqueduc de même que des travaux de voirie et des travaux connexes, sur le chemin Saint-Pierre Nord, Carré Cloutier et une partie par la municipalité de lac-aux-sables soit le secteur Hervey-Jonction et ce conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires Municipales.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-148 :

Autorisation d'achat d'un terrain dans le secteur Hervey Jonction de la Municipalité du Lac-Aux-Sables pour les travaux du règlement 347-2017

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat au montant 5 500.00\$ d'un terrain dans la municipalité du Lac-aux-Sables dans le cadre des travaux du règlement 347-2017 lequel servira à la construction d'un bâtiment abritant un débitmètre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-149 :

Autorisation de signature pour la traverse de conduite d'aqueduc sur le terrain du Canadien National pour les travaux du règlement 347-2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général/secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité la demande de permis d'exécution de travaux dans l'emprise du Canadien National et d'en défrayer le coût.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-150 :

Fondation MIRA/demande d'autorisation pour la tenue d'une collecte sur la voie publique

CONSIDÉRANT que la Fondation MIRA désire effectuer une collecte sur la voie publique à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que les sommes récoltées lors de cette activité par la Fondation servira à financer l'entraînement de ses chiens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise la Fondation MIRA à tenir une collecte sur la voie publique soit à l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-Jacques (Route 153) sur le territoire de Sainte-Thècle

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-151 :

Subvention en lien avec une activité à Sainte-Thècle

- Considérant la résolution 2017-04-143 de la Municipalité de Lac-aux-Sables indiquant sa grande déception face à l'octroi d'une subvention du FDT à Festival Motocross Ste-Thècle sous prétexte que ses activités auraient lieu en même temps que la Fête Estivale du Lac-aux-Sables;
- Considérant que Festival Motocross Ste-Thècle, Freestyle national a obtenu une subvention de 10 000\$ du FDT, non pas pour la tenue du championnat provincial qui aura lieu la fin de semaine du 17 au 20 août, mais bien pour l'ajout d'une activité spéciale de « Freestyle motocross » qui aura lieu le 12 août, soit à une fin de semaine différente de celle de la Fête Estivale du Lac-aux-Sables, ce qui n'aurait pas dû leur poser problème;
- Considérant que la municipalité de Lac-aux-Sables a elle-même tenu l'évènement Rallye Lac-aux-Sables, le 13 août 2016, un évènement qui peut entrer dans la même catégorie que « Festival Motocross Ste-Thècle » du fait que la date d'un championnat ne peut être choisie par les organisateurs, et cela, en même temps que le NDA Jam de Notre-Dame-De-Montauban; et que le Rallye Lac-aux-Sables a demandé l'aide financière et matérielle de la municipalité de Sainte-Thècle à 3 reprises pour l'organisation de ce rallye;
- Considérant que par sa résolution 2016-02-058, la municipalité de Lac-aux-Sables appuyait financièrement et matériellement la tenue du Rallye Mékinac en 2016, ce qui démontre bien que la municipalité ne voyait pas de problème à supporter l'organisation d'un évènement concurrentiel au NDA Jam alors qu'elle prône l'inverse dans sa résolution 2017-04-143 lorsqu'un évènement s'organise aux mêmes dates qu'aux évènements tenus dans sa municipalité;
- Considérant que Motocross Ste-Thècle en est à sa 8^e édition et qu'en étant une part du championnat provincial CMRC, le promoteur de l'évènement n'a pas le choix de la date de la compétition et que la municipalité ne peut se passer des retombées importantes apportée par un évènement non pas local ou régional, mais bien à portée nationale;
- Considérant que la municipalité de Lac-aux-Sables a demandé à la municipalité de Sainte-Thècle la date de la tenue de la Fête Nationale 2017 et qu'elle a choisi, en connaissance de cause, d'organiser sa Fête Nationale le 24 juin 2017, soit la même journée qu'à Sainte-Thècle (en 2016, Sainte-Thècle avait fêté la Fête Nationale le 24 juin alors que Lac-aux-Sables l'avait fêté le 23 juin);
- Considérant que le Lac-aux-Sables, par l'appui du maire de Sainte-Thècle sur le comité du FDT, a elle aussi reçu de nombreux montants pour soutenir certains de leurs projets, notamment le club de golf le St-Rémi (35 000\$) et l'acquisition de la bâtisse de la Coop de solidarité Villa des Sablois (50 000\$), ainsi que le comité du PONT, un prêt à taux préférentiel pour le club de golf le St-Rémi (200 000\$);

- Considérant que la municipalité est un partenaire majeur de la Coop Villa des Lacs de Sainte-Thècle et que celle-ci ne s'est pas opposée à la demande faite à son conseil d'administration pour une lettre d'appui pour l'achat d'une bâtisse qui permettrait d'augmenter la capacité d'accueil pour la Villa des Sablois, demande signée par monsieur Richard Lavallée, alors que la municipalité de Sainte-Thècle désire elle-même augmenter sa capacité d'accueil
- Considérant que le conseil municipal soutient régulièrement les projets en collaboration avec le Lac-aux-Sables, notamment en achetant en 2011 un camion à ordures qui a fait faire des économies importantes aux 2 municipalités, en adhérant à un regroupement des services des incendies et en acceptant, très récemment, de fournir l'eau potable au secteur Hervey-Jonction, alors que rien ne nous y obligeait;
- Considérant la tenue mensongère de certains points indiqués dans la résolution 2017-04-143 ainsi que certains propos vexant à l'effet que la MRC de Mékinac encourage par l'octroi de subventions une concurrence déloyale alors que les deux activités sont différentes par leur caractère et que ce type de résolution nuit grandement à la bonne entente régionale;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Couture et appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- transmet une copie de la présente résolution à la MRC de Mékinac et aux autres municipalités de la MRC de Mékinac
- demande à la municipalité de Lac-aux-Sables de se rétracter de façon écrite face à ses propos concernant le favoritisme envers certains évènements et l'encouragement d'une concurrence déloyale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-152 :

Formation pour l'élection municipale 2017

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les formations suivantes sur l'élection municipale 2017 :

- PG Solutions formation à distance (internet) sur PERFAS au coût de 171.00 \$ plus taxes.
- Du directeur général des élections du Québec, une formation pour le président d'élection, Louis Paillé, qui se tiendra à Québec les 7 et 8 juin 2017. Les frais d'inscription, de séjour et de transport seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-153 : Réseau Biblio/Assemblée annuelle 2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la représentante municipale, la responsable et deux bénévoles de la bibliothèque municipale à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio qui se tiendra à Yamachiche. Les frais de transport seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-154 : Prix pour la levée de conteneurs à chargement avant

CONSIDÉRANT l'offre de Service Cité Propre Inc. pour la fourniture et la levée de 6 conteneurs à chargement avant;

CONSIDÉRANT que la location des conteneurs sera payée par les commerces directement à Service Cité Propre Inc.;

CONSIDÉRANT que ce contrat n'excède pas 25 000. \$, le conseil peut accorder le contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson, et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Service Cité propre pour la levée de 6 conteneurs de matières résiduelles pour un montant de 220.58 \$ plus taxes par levée et pour un montant de 122.89 \$ plus taxes lorsque le camping sera fermé et ce pour la période allant du 7 mai 2017 au 6 mai 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-155 : Embauche des étudiants pour la période estivale

CONSIDÉRANT que les postes offerts sont quatre animateurs pour les parcs et deux préposés à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pour l'embauche des étudiants pour l'été 2016 recommande d'engager

Pour l'animation aux parcs : Alysen Duval, coordonnatrice et animatrice, Harmonie Joly-Bourdage, Frédérique Bacon animatrices (5 jours/semaine)

Pour l'entretien des parcs et des débarcadères Guillaume Ricard et Alex Lessard

CONSIDÉRANT que le comité de sélection du Carrefour Jeunesse-Emploi, nous

informera de la personne choisi dans le cadre du projet Jeunes au Travail Desjardins 2017 et cet étudiant agira comme animateur aux parcs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retienne l'embauche des personnes suivantes pour effectuer les tâches ci-après décrites:

Animation au parc Saint-Jean Optimiste : Alysen Duval, coordonnatrice/animatrice, son salaire horaire sera de 12.25 \$, elle débutera son travail le 19 juin 2017 pour 8 semaines à raison de 35 heures/semaine. Pour Harmonie Joly-Bourdage, Frédérique Bacon et l'étudiants du Carrefour Jeunesse-Emploi, animateurs (trices), le salaire horaire sera de 11.25 \$, ils débuteront leur travail le 26 juin 2017 pour 7 semaines à raison de 30 heures/semaine.

Entretien des espaces verts des parcs et surveillance des débarcadères: Guillaume Ricard, il débutera son travail : 6 juin 2017 ou selon disponibilité pour environ 8 à 10 semaines. Salaire horaire : 11.25 \$.
et Jeffrey Malenfant, il débuteront son travail : 22 juin 2017 ou selon disponibilité pour environ 8 à 10 semaines. Salaire horaire : 11.25 \$.

2 ° Les heures de formation faites en dehors de ces horaires seront rémunérés au taux indiqué au premier paragraphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-156 :

Offre de services pour les aménagements paysagers de la municipalité

CONSIDÉRANT l'offre de Centre jardin Multi-Fleurs pour l'aménagement des espaces verts de la municipalité;

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Centre jardin Multi-Fleurs au montant de 4 800.00 \$ plus les taxes applicables pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la municipalité, tel que décrit sur sa soumission du 26 avril 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-157 :

Embauche d'une agence de sécurité pour la surveillance de la municipalité et lors des évènements spéciaux

CONSIDÉRANT que la municipalité désire engager un agent de sécurité pour la surveillance des endroits publics et durant le festival des lacs et forêts;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une offre d'agence de sécurité soit de Agence Sécurité Accès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Agence Sécurité Accès pour la fourniture

- D'un agent avec voiture pour les jeudis, vendredis et samedis à compter du 10 juin 2017 jusqu'au 20 août 2017 de 20h00 à 1h00.
- Pour le Festival des Lacs et Forêts dans le parc Saint-Jean-Optimiste
 - Vendredi et samedi (7 et 8 juillet), 4 agents de 20h00 à 2h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-158 :

Demande d'aide financière de Promotion Ste-Thècle

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac octroi une aide financière à chaque municipalité pour une activité spéciale dans sa localité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle désire encourager Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'organisation du Festival des Lacs et Forêts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard, et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à la MRC de Mékinac de verser l'aide financière promise à la municipalité soit un montant de 1 000 \$ à Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'activité du Festival des Lacs et Forêts.
- Donne sa part de bénéfice à Promotion Ste-Thècle Inc. lors de l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste pour leur bénévolat durant cette journée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-159 :

Demande de collaboration pour le Grand Bazar du Printemps

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les demandes suivantes du Grand Bazar du printemps :

- Faire les photocopies gratuitement des différents formulaires.
- Autorise de faire des lignes et de numéros sur la rue du Centenaire, identifiant

- les emplacements.
- La Fourniture de matériels nécessaires lors de la journée de la vente de garage.
 - La publicité dans le bulletin municipal pour ce Grand Bazar.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-160 : Demande de collaboration de l'APHA

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter deux billets au coût de 35 \$ chacun pour le souper bénéfice «Silence et Noirceur» organiser par l'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac qui aura lieu le vendredi 2 juin à la salle Aubin de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-161 : Achat de matériel pour les premiers répondants

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de matériels requis pour le service des premiers répondants pour un montant d'environ 1 500 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-162 : Annulation de factures impayées (personnes déménagées sans laisser d'adresse) et les contraventions envoyées à la Ville de Saint-Tite

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'annulation des factures impayées des personnes déménagées sans laisser d'adresse ainsi que les constats d'infraction qui n'ont jamais été réclamés par la cour municipal de la Ville de Saint-Tite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-163 : Appui à la demande l'agrandissement de la Villa des Lacs

CONSIDÉRANT que les 15 logements de la Villa des Lacs sont tous occupés par des locataires;

CONSIDÉRANT qu'une vingtaine de personnes ont donné leur nom afin d'obtenir un logement à la Villa des Lacs de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle a envoyé une demande à la Société d'Habitation du Québec afin d'effectuer un agrandissement de huit logements à la Villa des Lacs;

CONSIDÉRANT que cet ajout de huit logements permettrait à des personnes de continuer à demeurer dans notre localité et à contrer l'exode de nos aînés vers d'autres municipalités;

En conséquence il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie les démarches de la Coopérative de Solidarité en Habitation de Sainte-Thècle (Villa des Lacs) afin qu'elle obtienne l'aide financière nécessaire pour agrandir leur bâtiment dans le but d'ajouter huit (8) logements supplémentaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-164 :

Demande d'aide financière à Madame Julie Boulet, député de Laviolette et Ministre du tourisme, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT que depuis les deux dernières années la municipalité de Sainte-Thècle a investi beaucoup d'argent sur le chemin Saint-Thomas;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire continuer d'améliorer le chemin Saint-Thomas qui a été déclaré un des pires chemins de la province en 2016;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux d'amélioration s'élève à environ 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a beaucoup de rues et chemins à entretenir;

CONSIDÉRANT que la municipalité demande au Ministère des Transports une aide financière pour réaliser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière de 50 000 \$ au Ministre des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour améliorer le chemin Saint-Thomas à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-165 :

Autres travaux de voirie à déterminer

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu

unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux de voirie suivant :

- Changer un ponceau sur le chemin Saint-Thomas près du numéro civique 2200.
- Nettoyer les branches sur le chemin Joseph-Saint-Amant et le chemin du lac Bouton.
- Effectuer des réparations d'asphalte sur diverses rues de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-166 :

Lebel Asphalte/Offre pour de pavage d'asphalte

CONSIDÉRANT l'offre qui nous est fait par Lebel Asphalte pour effectuer divers réparations d'asphalte;

CONSIDÉRANT que le prix est inférieur à 25 000 \$ et que la municipalité peut accorder le contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 6 790.00 \$ Plus taxes sera payé par les Entreprises St-Ubald Inc. suite à des bris causés par la déneigeuse durant la période hivernale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lebel Asphalte au montant de 13 910.00 \$ pour diverses réparations d'asphalte dans la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017
05-167 :

Marcel Guimond et Fils Inc. /Offre pour calcium

CONSIDÉRANT l'offre qui nous est fait par Marcel Guimond et Fils Inc. pour la fourniture de chlorure de calcium pour les chemins en gravier;

CONSIDÉRANT que le prix est inférieur à 25 000 \$ et que la municipalité peut accorder le contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Marcel Guimond et Fils Inc. pour la fourniture de 12 tonnes de chlorure de calcium au montant 745.00 la tonne pour une total de 8 940.00 \$ plus taxes afin de l'épandre sur les chemins de gravier de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017

05-168 :

Demande d'aide financière à la MRC de Mékinac pour le chemin Joseph-Saint-Amant et le chemin du Tour du lac-V'limeux

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac nous octroi une aide financière dans le cadre du programme pour les baux de villégiateurs;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent être effectués sur des chemins du domaine de l'État;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 36 000 \$ pour l'ajout de gravier sur le chemin Joseph-Saint-Amant et le chemin du Tour du lac-V'limeux dans le cadre du programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État.
- Autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

URLS demande de modification de la vitesse face à l'école Masson.

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour l'exécution de travaux sur la route 352 ainsi qu'un emprunt pour défrayer ces travaux.

Rés. 2017

05-169 :

Demande de soumissions pour le changement des fenêtres de l'Hôtel de Ville sur SEAO

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions publiques par le biais du site électronique du gouvernement (SEAO) pour la fourniture et l'installation de fenêtres à l'Hôtel de Ville et un journal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Michel Rheault demande des informations sur la demande de Robert Fer et Métaux

concernant l'épandage de sur notre territoire.

Gaston Groleau demande de couper les branches dans le fossé du Petit Chemin Saint-Georges.

Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle.

Rés. 2017

05-170:

Levée de la séance

À 20h35, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier